

auxquelles elle ne peut rien, et aussi par cette concurrence dont je viens de parler.

Un dirigeant d'une des principales sociétés houillères de la région m'a fait des représentations dans ce sens. En passant, je me permets de vous nommer les sociétés installées dans notre région: *Great West Coal Company*, *Western Dominion Coal Company*, *Manitoba and Saskatchewan Coal Company*, *Northwest Coal Company* et plusieurs autres de moindre importance. Je reviens donc à ce mémoire qui a été rédigé par M. W. W. Lynd, Q.C., au nom de M. J. M. Brodie, directeur de la *Great West Coal Company*. Dans le passage que je vous lis, il est question du rapport de la Commission Rand:

L'industrie houillère trouve qu'il est bien décevant, ce rapport, et si l'on donne suite, par des mesures législatives, aux recommandations qui y figurent, ce sera la fin de l'industrie des charbonnages en Saskatchewan et en Alberta, du moins, car je ne connais pas assez la situation de l'industrie du charbon en Nouvelle-Écosse pour me prononcer sur ce qui en résulterait dans cette province.

Au lieu de présenter des recommandations avantageuses pour l'industrie houillère, on en a fait qui annihileraient presque le peu d'aide que cette industrie recevait par le passé. Le commissaire propose d'abolir les subventions qui ne sont en somme que le paiement, par le gouvernement, d'une partie des frais de transport ferroviaire du charbon expédié dans certaines régions du pays, afin qu'il puisse faire concurrence surtout aux importations en provenance des États-Unis. Le commissaire propose d'abandonner ces subventions et d'y substituer un subside de 30c. la tonne à verser aux sociétés, ce qui serait bien moins profitable que les subventions.

À l'heure actuelle, la société *Western Dominion Coal* vend à peu près 400,000 tonnes de charbon à une papeterie de l'Ontario; la concurrence est très serrée et ce n'est qu'en réduisant les prix au minimum et grâce à des subventions que la société a pu conserver ce marché. Mais si ces subventions sont abolies, cela représentera la perte de ventes de 400,000 tonnes de charbon pour cette seule société.

Je veux maintenant demander au ministre des Mines et des Relevés techniques s'il voudrait bien examiner très attentivement les instances présentées par la *Great West Coal Company* à l'égard de cette industrie.

M. Kindt: Depuis un jour et demi, monsieur le président, nous avons beaucoup entendu parler du charbon. Le débat a presque entièrement porté sur le Cap-Breton et l'Est canadien. Je tiens maintenant à dire quelques mots de l'Ouest canadien et des problèmes particuliers qui se posent pour l'industrie houillère de la région du Pas du Nid-de-Corbeau.

Je dois dire, pour mettre les députés sur la bonne voie, qu'environ 7 p. 100 des réserves houillères du monde se trouvent dans l'Ouest canadien. Une grande partie de ce charbon est situé dans la circonscription de Macleod. On y trouve de la houille grasse, de la lignite, du charbon métallurgique, et

ainsi de suite. Nous expédions environ 650,000 tonnes au Japon annuellement. Voici ce qu'en disent les Japonais qui, peut-être convient-il de le signaler, se montrent très pointilleux, étant libres de choisir entre les divers pays exportateurs. Ils font savoir que le charbon provenant du pas du Nid-de-Corbeau est supérieur pour la sidérurgie. Il est supérieur en valeur calorifique, teneur en cendre, et plusieurs autres propriétés, au charbon venant d'ailleurs. Ce ne sont donc pas des paroles en l'air que je prononce cet après-midi sur l'industrie de la houille dans l'Ouest du Canada. Cette industrie est aux prises avec un problème réel, qui se pose avec autant d'acuité qu'en Nouvelle-Écosse. On pourrait appeler le Pas du Nid-de-Corbeau le Cap-Breton de l'Ouest canadien. Je ne veux pas dire que nous soyons restés les bras croisés. Loin de là. Le gouvernement a mis au point un programme d'exportation du charbon vers le Japon. Je le répète, nous avons signé un contrat avec le Japon, en vue d'y exporter cette année 650,000 tonnes de charbon.

Permettez-moi de relever ce qu'a dit le député de Bonavista-Twillingate sur les programmes libéraux intéressant le charbon. Ces remarques peuvent s'appliquer à une autre région; je l'ignore, n'ayant pas de renseignements à ce sujet. Mais je puis relater, en pleine connaissance de cause, ce qui s'est produit au Pas du Nid-de-Corbeau. Ainsi que le ministre l'a fait remarquer, les locomotives de chemin de fer ont déjà utilisé 3,500,000 tonnes de charbon extrait au Pas du Nid-de-Corbeau. Cette production a diminué au point, si j'ai bien compris, de n'être plus que de quelque 200 tonnes; c'est dire que la demande disparaît. Tous les chemins de fer sont équipés de moteurs diesel. Il est évident que, si la production en vient à presque rien—sauf ce qu'il faut pour nos besoins ménagers—c'est que les débouchés pour le charbon du Pas du Nid-de-Corbeau ont pour ainsi dire disparu.

Alors les mineurs, qui ont passé leur vie à extraire du charbon, qui se sont établis au Pas du Nid-de-Corbeau, y ont passé leur vie et élevé leur famille, sont laissés en plan et n'ont rien à faire. L'ancien gouvernement a laissé fermer ces mines. La mine Hillcrest a fermé, comme d'ailleurs certaines mines de la Colombie-Britannique, dont quelques-unes à Fernie. Les mines fermaient les unes après les autres. Il n'en restait que trois, quand le présent gouvernement est arrivé au pouvoir. Si c'était la politique de l'ancien gouvernement de tenir les mines en exploitation et les mineurs au travail, pourquoi laissait-il faire, car il a laissé faire. Il s'en est remis au gouvernement actuel. Puis-je signaler que c'est moi qui ai recommandé de vendre au